

# NOS ENGAGEMENTS

## DE SERVICE PUBLIC



Les infrastructures et équipements publics sont au cœur de la vie de la Cité et essentiels au développement des territoires.

**Notre vocation** est de les exploiter, dans la durée, avec une exigence de service élevée.

**Notre ambition**, au sein de VINCI, premier groupe mondial de construction et de concessions, est de devenir la référence en France et en Europe dans le domaine du partenariat public-privé.

**Nos engagements** de service public sont la traduction de nos responsabilités :

- VINCI Concessions se fixe comme priorité la **sécurité** des clients qui utilisent ses infrastructures, des ouvriers qui les construisent et des agents qui les exploitent ;
- VINCI Concessions fonde sa différence sur un **dialogue** constant, sincère et direct avec ses partenaires, concédants d'infrastructures ;
- VINCI Concessions cherche sans cesse à s'adapter aux besoins et à améliorer le **service** rendu à ses clients, utilisateurs d'infrastructures ;
- VINCI Concessions **innove** et actualise en permanence ses compétences en pratiquant le partage systématique des connaissances ;
- VINCI Concessions place l'**humain** au cœur de toute démarche et met en œuvre des politiques de décentralisation et de formation ambitieuses dans toutes ses organisations ;
- VINCI Concessions conjugue culture du résultat et sens du service, pour garantir l'**efficacité** et la **pérennité** de son action.

[www.vinci-concessions.com](http://www.vinci-concessions.com)